

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{re} NIVERLET, libraires;

A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 32 — —	Express.	11 — 51 — —	Omnibus.
4 — 1 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 28 — —	Omnibus.	9 — 23 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons raison de douter de l'excellence des nouvelles de l'Inde, malgré la patriotique confiance des journaux anglais. Les dernières dépêches que nous recevons de Marseille justifient pleinement nos premières impressions. Les cipayes ne sont nullement abattus mais se sont retranchés devant Cawpore en face du général Havelock. Les eaux du Gange et du Jumnah sont plus hautes que jamais. Les pluies excessives rendent la marche des troupes fort difficile et le *Journal militaire* de Calcutta en est à combattre le projet d'évacuer Dinapore et Fatna comme fatal parce qu'il livrera le cours du Gange à l'ennemi. Enfin le gouverneur de Calcutta ayant permis aux processions de fêter le Moharrum, l'attitude des musulmans a été tellement provoquante qu'il a fallu déployer les troupes volontaires et mettre des pièces de canon sur les places publiques.

Les lettres de commerce se plaignent aussi bien de l'insuffisance des renforts que de la lenteur que mettent ces renforts à arriver, et les lettres des officiers flétrissent la lâcheté de leurs auxiliaires. Tous ces symptômes de discorde prouvent combien le découragement est profond parmi les Européens civils et militaires.

Admirez cependant la thèse que soutient encore aujourd'hui le *Times*. Ce journal ne va-t-il pas prétendre que la Grande-Bretagne n'est point en guerre avec les Indous proprement dits? « Nous ne sommes en guerre avec aucun pays, s'écrie-t-il, pas même avec l'Oude. La garnison de Lucknow n'a pas plus tôt fait une trouée à travers les assiégeants, qu'elle trouve à sa disposition les ressources du pays. Nous ne sommes en guerre qu'avec un certain nombre de régiments composés de soldats fatigués et repus, avec certains prétendants et leurs bandes armées qui ont profité de l'insurrection ou y ont été entraînés. Nous avons contre nous une cohue désunie qui a renié son drapeau simplement par pétulance et perversité. Comme un vagabond stupide, elle a pris un congé et n'en sait que faire. »

C'est le cas ou jamais, de redire après Bazille : *Qui trompe-t-on ici?*

En somme, nous persistons à croire que rien de favorable n'est survenu dans l'Inde pour la cause du gouvernement britannique. Il triomphera, sans aucun doute, des bandes indisciplinées auxquelles il a fourni des armes, mais ce ne sera qu'après de longs efforts et de grandes pertes en hommes et en argent. Voici la vérité vraie. — Havas.

La *Gazette de Londres* publie une longue série de lettres officielles et de rapports reçus par le conseil des directeurs de la Compagnie des Indes, et qui remontent pour la plupart à une date déjà ancienne.

Un avis inséré dans la même feuille, par le foreign-office notifie que le contre amiral, sir Michael Seymour, commandant les forces navales de S. M. britannique en Chine, a établi, le 8 août 1857, le blocus du port et de la rivière de Canton, au moyen d'une force suffisante sous ses ordres, et que toutes les mesures autorisées par les lois des nations et les traités, seront adoptées et mises à exécution à l'égard de tous navires qui tenteraient de violer ledit blocus.

On lit dans le *Constitutionnel*:

En reproduisant dans notre dernier numéro des extraits de la *Presse de Vienne* et de la *Gazette de Trieste*, annonçant une prétendue protestation de l'Autriche et de l'Angleterre contre les élections de la Moldavie et de la Valachie, nous avons dit que nous avions tout lieu de croire cette nouvelle entièrement fautive. Le *Courrier de l'Allemagne orientale*, du 11, la dément aussi et déclare qu'étant allé à la source de ces renseignements, il a appris que la nouvelle donnée par la *Gazette de Trieste* et par la *Presse de Vienne* « est de tous les points contournée » et n'a d'autre mérite que celui d'une pure invention.

On ne saurait s'étonner de l'audace avec laquelle ces journaux ont répandu en Europe une fausse nouvelle d'une telle gravité et ont prêté à des ambassadeurs un langage et une série de démarches auxquels ces hauts personnages n'ont jamais songé.

On lit dans le *Pays*:

« Une lettre particulière de la mer des Indes nous apprend qu'un traité de commerce et de bonne amitié a été signé le 7 juillet dernier, à Bangkok, entre les Etats-Unis et le roi de Siam.

« Ce traité est semblable à ceux du même genre contractés par la France et par l'Angleterre. Il a été négocié par M. Bradley, venu de New-York à bord de la corvette de guerre américaine *Portsmouth*, commandant Foot. La même lettre nous annonce qu'à la date du 7, on attendait à Bangkok un bâtiment de guerre russe, qui avait également pour mission de négocier un traité avec la cour de Siam.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 14 octobre. — « Il résulte des états publiés par la *Gazette*, que le budget courant présente un surplus de 23,830,651 réaux. Les fonds publics continuent d'être fermes; le 3 % intérieur à 39 35 et le nouveau différé à 26 90. »

Marseille, 14 octobre. — « La malle apporte les nouvelles de Bombay en date du 17 septembre.

« Le général Havelock, après avoir, dans un combat acharné à Bitboor, défait les rebelles, était rentré de nouveau dans Cawpore où il attendait des renforts afin de délivrer Lucknow.

« La garnison de Lucknow avait repoussé un assaut furieux des rebelles.

« Les insurgés de Dinapore, battus de nouveau par le général Eyre, s'étaient repliés sur Delhi.

« Le général Wilson comptait donner assaut contre Delhi, au commencement de septembre.

« Les insurgés d'Oude entourent Bénarès et Allahabad. Le général Outram avait pénétré jusqu'à cette dernière place et y avait laissé des renforts en continuant sa route sur Cawpore.

« Un régiment de cavalerie, deux d'infanterie et deux régiments irréguliers, qui s'étaient motivés, avaient été désarmés et décimés à Perozepore, Peshawore, Banyhulpore et Ghazipur.

« D'après les nouvelles d'Egypte du 6 octobre, Saïd-Pacha était allé à Suez, que le comte Orloff avait aussi visité.

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

PROLOGUE. — LE CAPITAINE BRAMANTE.

(Suite.)

La duchesse sortit enfin de l'espèce d'anéantissement où elle était tombée, et reprenant tout son calme et sa dignité :

— Seigneur, Erriccio, dit-elle au secrétaire, le duc Visconti possède, dit-on, un talent tout particulier pour apprécier les gens qui l'entourent. Il le pousse dans ce moment; il n'y avait qu'un seul homme dans Milan qui pût se charger d'une mission aussi odieuse, et cet homme, il a eu le mérite de le trouver. — Quelle réponse dois-je porter à Monseigneur? demanda Erriccio avec autant de sang-froid que si cette flétrissure se fût adressée à un autre. — Dites-lui que je ne prononcerai pas devant le peuple un seul mot sur ce sujet.

Erriccio s'inclina avec toutes les marques d'un profond respect et sortit.

— Monté assassiné! s'écria la duchesse quand elle fut seule, et maintenant plus personne pour révéler la naissance de mon enfant, pour la chercher et faire valoir ses droits usurpés par un autre! Que faire, mon Dieu! que faire?

Elle demeura longtemps plongée dans ses réflexions, puis, comme frappée d'une inspiration soudaine :

— Oh! c'est cela! s'écria-elle avec transport; oui, c'est Dieu qui m'envoie cette pensée!

Elle tira de son sein un parchemin dont un seul côté était chargé de caractères.

— Cette prière que m'a donnée l'abbé Monti, je la sais par cœur, dit-elle, et ce parchemin bénit par le Saint-Père, à quoi puis-je mieux l'employer qu'à faire éclater la vérité et à rendre à mon enfant le rang qui lui est dû!

Elle prit une des aiguilles qui tenaient ses cheveux, et en brisa la pointe, puis soulevant la manche de sa robe, elle arracha les bandes de linge qui enveloppaient son poignet brisé. Le sang en jaillit avec abondance; alors elle y trempa son aiguille, à l'aide de laquelle elle se mit à tracer quelques mots à la hâte sur la partie du parchemin restée intacte.

Pendant ce temps Erriccio revint au palais. Le duc l'attendait, taciturne et plongé dans les réflexions les plus sombres.

— Eh bien, dit-il en apercevant son secrétaire, la duchesse? — Ne parlera pas. — Tu en es sûr? — Parfaitement sûr. — Et quel moyen as-tu employé? — Que vous importe, Monseigneur? Il était convenu que vous ne me le demanderiez pas. Pourtant, si vous l'exigiez.... — Non, comme tu le dis, que m'importe?... Pourvu que tu

aies réussi, pourvu qu'elle se taise... — Elle se taira.

Visconti se mit à marcher de long en large et ne desserra plus les lèvres. Il était facile de voir que cet homme, qui faisait le mal en grand, n'eût pas l'énergie nécessaire pour combiner les détails d'une mauvaise action et en assurer le succès par une intrigue patiemment conduite. Ces soins tout secondaires, étaient, depuis vingt années, le partage de son secrétaire Erriccio, qui s'en acquittait de manière à mériter toute sa confiance. Cette confiance était telle, qu'Erriccio en abusait impunément, il servait le duc avec zèle, c'est vrai, mais à condition de conserver sur lui un avantage continu, c'est-à-dire de rester en possession de certains secrets dont il pourrait profiter un jour. Ainsi, lorsque quinze années auparavant, il s'était chargé de faire disparaître la fille légitime de Visconti, il avait déclaré à ce dernier que les pauvres gens auxquels il avait confié cet enfant étaient au moment de quitter leur pays, et que la somme considérable qu'il leur avait remise avait eu pour premier résultat de faciliter et d'accélérer leur départ.

Visconti croyait donc cette fille beaucoup plus loin de lui qu'elle ne l'était réellement, et perdue pour toujours.

Erriccio seul savait où elle était; lui seul savait par des renseignements qu'il faisait prendre à de certains intervalles, qu'elle grandissait en grâce, en beauté, en vertu.

» Les promesses d'actions relatives au percement de l'isthme, avaient remonté depuis les vœux favorables exprimés en France.

» L'ambassade de Siam s'était embarquée le 6 octobre pour Marseille. »

Marseille, 15 octobre. — « Constantinople, 7 octobre. — Le commerce est toujours languissant. — Soixante-seize mille médailles de Medjidié seront envoyées à l'armée ainsi qu'à la flotte anglaise.

» Le prince de Joinville est revenu de Crimée et va repartir pour Smyrne.

Athènes, 9 octobre. — « On confirme les vastes travaux de fortifications que les Russes exécutent à l'entrée de la mer d'Azoff.

» L'amiral français a été parfaitement reçu à la cour de Grèce.

» D'après les dernières nouvelles des Indes, le choléra avait diminué à Lucknow, mais il sévissait à Cawnpore où le général Havelock, réduit à 1,300 hommes en perdait 10 par jour. »

Turin, 15 octobre. — Les nouvelles de Constantinople, du 10, annoncent que la Porte a décidé de conserver provisoirement à leurs postes ses ambassadeurs à Vienne et à Berlin.

» Les Turkomans et d'autres insurgés ravagent le Khorassan. On a envoyé pour les réprimer, 5 régiments de Téhéran. » — Havas.

EXTERIEUR.

INDE. — Nous lisons dans le *Bengal-Hurkaru*, sous la date de Calcutta, 9 septembre :

« Nous recevons de bonnes nouvelles de Delhi ; les insurgés commencent à se battre entre eux, et le roi avait envoyé un message secret à M. Colvin. Par ce message, le roi proposait de se rendre, à condition d'être rétabli dans la position qu'il occupait avant la révolte. Il faut espérer que cette offre a été rejetée avec mépris ; mais le gouvernement a, depuis quelque temps, agi d'une si étrange façon, qu'aucun de ses actes, quelque entaché de folie qu'il fût, n'a droit de surprendre le public. Notre armée occupait une position inattaquable devant Delhi et avait été grandement renforcée par l'adjonction de la colonne mobile, composée du 52^e régiment de S. M. et d'une aile du 61^e avec quelques corps de Sicks, sous les ordres du brigadier-général Nicholson, jeune militaire appelé à occuper une haute position. On croit que l'assaut définitif à donner à la ville impériale ne se fera pas attendre beaucoup plus longtemps. Sir Colin Campbell, à ce que l'on croit, a envoyé l'ordre d'activer les choses ; et le général Wilson n'est, certes, pas homme à retarder, fût-ce d'une heure, l'exécution d'un ordre semblable.

» Par rapport au siège de Delhi, on peut dire que M. Greathead, ex-commissaire à Meerut, a reçu des instructions afin d'essayer de découvrir par les cipayes blessés ou déserteurs, la cause réelle de la révolte. Dans chaque circonstance, on a reçu la même réponse : « les cartouches. » Il est aujourd'hui évident pour tout le monde que l'insurrection est d'origine mahométane, qu'elle a été habilement menée et largement répandue, et que les cartouches n'ont été que le prétexte à l'aide duquel les mahométans ont travaillé la crédulité des Indous.

» Beaucoup de propriétaires et de nobles ont été compromis dans le complot, ainsi que presque tous les fonctionnaires civils indigènes. Le fait a été clairement établi ; le gouvernement n'a nullement de racines parmi les cultivateurs du sol. Dans l'Inde comme en France, le soldat est le représentant de cette classe, et l'on cite rarement un exemple où il soit resté fidèle à son maître européen. On peut citer, comme un exemple des opinions des indigènes à ce sujet, le distique ci-dessous composé par le roi de Delhi, qui s'est toujours fait gloire de prétendre au titre de poète. « Les puissants Anglais, qui se vantent d'avoir soumis Rooss et Iran, ont été vaincus dans l'Inde, à l'aide d'une seule cartouche. »

FAITS DIVERS.

Le nommé Guérin, gendarme à cheval de la brigade de Randan, vient d'être victime d'un lâche attentat. Vers 11 heures du soir, après sa tournée, Guérin ayant quitté son uniforme, sortit au devant de la caserne pour fumer sa pipe. Tout-à-coup il entendit qu'on parlait de la gendarmerie en termes fort malveillants. Il traversa la route et se trouva face à face avec deux individus étrangers à la localité et qui tenaient ces propos. — Que voulez-vous aux gendarmes, et que vous ont-ils fait pour que vous les traitiez ainsi ? dit-il à ces deux hommes. — « Si tu avances, répond l'un d'eux, tu es mort. » Sans s'inquiéter de cette menace, Guérin avance en effet ; mais à peine a-t-il fait quelques pas, qu'il reçoit à bout portant un coup de pistolet qui lui fracasse l'épaule. Guérin tombe en poussant un cri, et tandis que l'un d'eux le frappe à la figure, l'autre lui plonge à trois reprises un long couteau dans la région du cœur... Aux cris de l'infortuné gendarme, plusieurs personnes accoururent. Mais les assassins, protégés par l'obscurité, avaient pris la fuite, laissant sur le théâtre du crime un chapeau qui aidera sans doute à les faire reconnaître. L'état de Guérin est désespéré.

— On écrit de Lisbonne, le 3 octobre, à la *Ibérica* :

« L'épidémie a décliné. L'atmosphère est un peu rafraîchie, ce qui donne lieu d'espérer que la maladie déclinera. Les journées du 30 septembre et du 1^{er} octobre ont été cruelles.

» La cour n'est pas à Mafra, comme on le dit dans les journaux de Madrid ; le roi don Pedro, qui ne va pas souvent au théâtre, y est allé ce soir pour inspirer de la confiance et faire cesser la peur qui tue beaucoup de monde. »

— Les musiques de la garnison de Paris qui exécutaient tous les soirs des morceaux d'harmonie dans le jardin du Palais-Royal, sur la place Vendôme et autres lieux publics, ont cessé depuis quelques jours ces agréables concerts, pour les reprendre l'année prochaine au retour de la belle saison.

La sollicitude de l'Empereur, qui s'étend à tout ce qui touche à l'armée et peut intéresser le bien-être de quiconque en fait partie, a introduit des améliorations importantes dans la composition des musiques régimentaires. Autrefois le degré de leur instruction, le choix des chefs qui les dirigeaient et des artistes qui les composaient, dépendaient uniquement du plus ou moins de faveur ou de bon vouloir que les chefs-de-corps, suivant leur goût ou

leur penchant personnel, mettaient à encourager l'instruction et la prospérité de ces musiques. De là, entre elles, des différences souvent des plus frappantes.

Aujourd'hui les choses ont entièrement changé, et toute l'uniformité possible règne dans les corps de musique de l'armée. Les chefs sont élevés au grade d'officier et sont nommés, comme leurs principaux artistes, à la suite de concours établis au Conservatoire impérial de musique, ce qui est une garantie puissante de leur talent et de leur aptitude ; les sous-chefs ont le rang d'adjudant-sous-officier, les musiciens de 1^{re} classe celui de sergent-major, de 2^e classe, le rang de sergent, et enfin les musiciens de 3^e classe, celui de caporal.

Les autres musiciens sont des élèves choisis parmi les soldats du corps qui, par leur application et leur travail, peuvent arriver eux-mêmes au cours du Conservatoire et avoir ainsi en perspective des avantages de position dont les musiciens militaires étaient autrefois privés.

— Nous apprenons de Blois la mort d'une jeune femme (M^{me} Juvaon) naguère pleine de santé, et dont le décès est le résultat de la piqure à la main d'une mouche venimeuse. Elle se trouvait à sa campagne lorsqu'une guêpe s'attache à elle et lui causa une blessure que la science n'a pu combattre.

— Samedi matin, la diligence qui fait le service entre Pornic et Nantes a versé par suite de la rupture d'un essieu, auprès de Bouaye. Les quinze personnes qui se trouvaient en ce moment dans la diligence en ont été quittes, à peu de choses près, pour la peur. Toutefois un ecclésiastique a été blessé par un éclat de vitre qui lui est entré dans une jambe. Les voyageurs sont rentrés à Nantes.

— Une famille anglaise, arrivant du Havre, se présentait, un de ces derniers soirs, à la gare de Paris du chemin de fer de Lyon, pour partir par le train express de 8 h. 5.

Dix places pour la Suisse soldées, et les nombreux bagages enregistrés ; il ne s'agissait plus que de pénétrer dans le salon du départ, quand un des agents du chemin de fer arrête une de ces dames : elle portait sous son gris et long burnous de voyage un petit chien dont le pelage dénonçait un *king-charles*.

— Madame, vous ne pouvez pas conserver votre chien.

— Je voulais...

— Les chiens sont soumis à la taxe et renfermés dans des caisses spéciales.

— Pas la mienne.

— Madame, le règlement ne souffre aucune exception.

— Je mettais dans mon sac de nouit.

— C'est impossible !

— J'é le mettais toujours en Angleterre.

— En France, il faut absolument vous séparer de votre chien et payer.

— Je payais pas. J'é laissais la chienne. J'é piovais.

— Vous êtes libre ; donnez.

L'Anglaise tend le chien ; l'employé s'en saisit, mais le rend immédiatement au milieu des rires intarissables de toute la salle.

Azor était empaillé ! — Havas.

Longtemps il avait caressé l'idée de se dévouer à la duchesse Beatrix et de proclamer, au cas d'un soulèvement populaire contre le duc, les droits de l'enfant si indignement dépossédé. Il eût donc fait, au besoin, acte d'honnête homme, s'il y eût trouvé son intérêt.

Mais les choses ayant tourné contre la duchesse, et les éventualités d'une révolution dirigée contre le duc paraissant de plus en plus douteuses, Ericcio avait compris que l'existence de Michaëla ne lui était plus nécessaire et que c'était là une machine de guerre dont il ne devait plus songer à tirer parti.

Cette disposition d'esprit explique la réponse que nous venons de le voir faire au père Francesco. Du moment où Michaëla ne pouvait plus servir ses projets, elle devenait par cela même dangereuse. Son mariage avec un pauvre gardeur de troupeaux était à ces dangers tout ce qu'ils avaient de menaçant, et c'est pour cela qu'il avait fait si peu de difficulté pour rendre la liberté à Francesco. Francesco, en épousant Michaëla, contribuait, sans le savoir, à condamner la pauvre enfant à l'obscurité et à l'oubli.

IV.

Comme Bramante passait devant le cachot de la duchesse Béatrix, il crut entendre frapper discrètement deux coups à la porte. Il jeta un coup-d'œil du côté de ses soldats et les vit tous plus occupés que jamais à plai-

santer avec le petit Ascanio. Alors il s'approcha de la porte qu'il avait laissée libre, se contentant de poser des sentinelles aux deux extrémités de la galerie, et s'y appuyant nonchalamment les bras croisés sur sa poitrine.

— Madame la Duchesse, dit-il à voix basse, n'avez-vous point frappé ? — Oui, répondit la prisonnière d'une voix tremblante, mais qui êtes-vous ? — Le capitaine Bramante. — Bramante ! O ! Dieu, exauce ma prière, s'écria la duchesse avec transport. Capitaine, vous êtes brave et généreux, je le sais, vous ne refuserez pas de rendre un service à une pauvre femme qui va mourir.

— Je vous plains de toute mon âme, Madame, répondit Bramante, et je suis prêt à faire pour vous tout ce qui sera en mon pouvoir. — C'est une sainte mission que je vais vous confier, capitaine, qui demande une grande résolution et en cœur fidèle... Puis-je compter sur vous ? — Comme sur votre fils, si Dieu vous en avait donné un, madame la duchesse. — Une inspiration d'en haut vous a dicté cette réponse, capitaine... Je n'ai point de fils... mais j'ai eu autrefois une fille qui était tout mon espoir, toute ma vie, et cette fille, secret terrible que je sais seulement depuis quelques jours, cette fille m'a été enlevée par Ericcio, le jour même de sa naissance. — Mais alors, madame la duchesse, la princesse Bianca ?... — Est une fille naturelle du duc... Michele Orombelli m'a fait cette révélation et il paie cette révéla-

tion de sa vie... Ecoutez, capitaine Bramante, je viens d'écrire avec mon sang sur un parchemin tous les détails de cette substitution infâme. Ce parchemin, je vais vous le donner par-dessous la porte avec une croix de corail que je porte à mon cou. Qu'advient-il de la confiance que je mets en vous, capitaine ? Rien, sans doute, à moins d'un de ces hasards providentiels que Dieu tient dans sa main, et qui, à un jour, à une heure donnée, sans qu'on sache comment ni pourquoi, tirent la vérité des ténèbres, et confondent l'imposture ! Toutefois, et quoi qu'il arrive, capitaine, jurez-moi de garder ces objets précieux jusqu'au jour où il plairait au ciel de vous conduire sur les traces de ma fille, et ce jour venu, de les lui remettre, en proclamant tout haut sa naissance et ses droits au trône de Lombardie ! — Je le jure, Madame ! Mais le hasard est si aveugle, et quant à moi, je suis un si pauvre diable, que je crains bien que toutes ces recommandations ne soient superflues. — Oh ! ne craignez pas cela ! Un espoir qui rayonne au fond de mon cœur me dit que le ciel veille sur ma fille et lui rendra la place qui lui est ravie. — J'ignore les arrêts de la Providence, Madame, mais il est une chose dont je puis vous répondre : c'est d'accomplir à la lettre ce que vous m'ordonnez. L'attention de mes soldats est distraite, le moment est favorable, passez-moi vite ce parchemin et cette croix.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE LOCALE.

Jeudi, M^{me} *** est morte à Montreuil, en quelques heures, dans des convulsions horribles, empoisonnée par des champignons.

Mardi, une femme de la campagne, croyant bien connaître les champignons comestibles, en porta au marché, comme tous les ans, une très-grande provision; il y en avait de bons et de mauvais.

Les acheteurs ne manquèrent pas; dans un instant tout fut vendu. M^{me} *** en avait acheté. Sur les 11 heures du soir mercredi elle fut prise de vomissements, de déjections alvines et de coliques si aiguës qu'à cinq heures du matin, malgré les soins intelligents et empressés du médecin, elle était morte. Sa domestique, qui en avait mangé comme elle, est également dans un état alarmant.

Faut-il que tant d'accidents qui arrivent chaque année, ne corrigent pas les amateurs! Ne serait-il pas bon qu'en province il ne fût permis de vendre, comme à Paris, que des champignons de couche.

Le Journal d'Indre-et-Loire nous apprend que mercredi, un choc a eu lieu, à 2 heures, près le pont du Canal, entre un train de marchandises et le train express.

Les deux locomotives ont été brisées et plusieurs wagons gravement endommagés. — Par un bonheur

providentiel, les voyageurs, les mécaniciens et les chauffeurs en ont été quittes pour des contusions.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On a reçu hier soir, après minuit, une dépêche expédiée de Madrid dans la journée, et donnant la nouvelle officielle de la nomination de l'amiral Armero à la présidence du conseil des ministres.

Les sous-secrétaires d'Etat de tous les ministres restent chargés de l'administration des affaires jusqu'à la nomination des ministres titulaires.

Il paraîtrait, d'après la même dépêche que ces nominations seront retardées jusqu'à l'arrivée de M. Mon, ambassadeur d'Espagne à Rome.

Une autre dépêche nous apprend que M. Mon a dû quitter Rome, le 14, pour se rendre à Madrid.

M. Mon et M. Armero représentent à peu près l'opinion des ministres sortants, mais avec une nuance peut-être plus parlementaire.

M. Mon est, du reste, le beau-frère et l'ami politique de M. Pidal, l'un des membres les plus influents du cabinet qui se retire; ce qui peut faire supposer que les amis du maréchal Navéez, et le maréchal lui-même, dont on connaît l'union intime avec M. Pidal, appuieront le nouveau ministère. — L. Bouffice. — (Constitutionnel.)

Le Moniteur de Loiret publie ce qui suit, sous la date du 14, 4 heures du soir :

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un second accident est arrivé ce matin sur la ligne d'Orléans, à l'entrée d'Angoulême.

Le train 84 de voyageurs, parti ce matin de Bordeaux pour Angoulême, est tombé, en arrivant sous le tunnel qui précède la gare de cette ville, sur un convoi de marchandises.

Un choc assez violent s'en est suivi. — Un conducteur et un graisseur ont été assez grièvement blessés, plusieurs voyageurs ont été contusionnés. »

TAXE DU PAIN du 16 Octobre.

Première qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	15 c. 41 m.
Seconde qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	12 c. 91 m.
Troisième qualité.	
Les cinq hectogrammes.....	10 c. 41 m.

BOURSE DU 15 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 66 75
4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 94 00.

BOURSE DU 16 OCTOBRE.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 66 83.
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 94 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e DION, notaire en la ville.

VENDE

SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES, Par suite de conversion de saisie, de

Maisons, Jardins, Vignes, et Caves d'habitation et autres, Le tout situé ville et commune de Saumur (Maine-et-Loire).

L'adjudication aura lieu le dimanche 8 novembre 1857, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e DION, notaire à Saumur, commis à cet effet.

On fait savoir à qui il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu, sur la requête collective des parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 3 octobre 1857, enregistré et mentionné au bureau des hypothèques de Saumur;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M. Julien-Baptiste Desseppe, boulanger, demeurant à Saumur, ayant pour avoué M^e Alexandre-Lucien Labiche, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, y demeurant, rue de la Petite-Douve, n^o 11;

Et en présence de M. Théodore Boret, bourellier, et de dame Jeanne Chenuau, son épouse, demeurant ensemble à Saumur;

2^o Du sieur Urbain Boret père, ancien bourellier, actuellement propriétaire, demeurant également à Saumur, ces derniers ayant M^e Coulbault, pour avoué;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, en l'étude et par le ministère de M^e Dion, à l'adjudication aux enchères publiques et à l'extinction des feux, des biens immeubles dont la désignation suit :

Désignation des biens à vendre.

1^{er} LOT.
Une maison avec jardin et dépendances, sis au Petit-Puy, commune de Saumur, ladite maison bâtie en pierres de taille et en moellons, composée d'une chambre au rez-de-chaussée, grenier dessus; une autre petite maison, située au même lieu, bâtie en pierres de taille et en moellons, cour, jardin devant; le jardin planté en arbres fruitiers et en ceps de vigne, joignant au levant Allaire, au nord le sieur Bouvier; le tout d'une contenance d'environ 16 ares 50 centiares.
Mise à prix..... 800 fr.

2^e LOT.
Un morceau de terre et vigne, situé

au Petit-Puy, commune de Saumur, contenant environ 5 ares 50 centiares, joignant au nord Latreille et Girard, au couchant Girard, menuisier, de Saumur, au levant le jardin et la maison sus-désignés.
Mise à prix..... 100 fr.

3^e LOT.
Une cave et une petite portion de terrain devant, situés au Bois-Doré, dite commune, joignant au couchant Chauveau, chapelier, de Saumur, au nord Cormier, au levant François Cadot; le tout d'une contenance de 68 centiares.
Mise à prix..... 10 fr.

4^e LOT.
Une autre cave et jardin devant, sis au même lieu, ladite cave servant d'habitation au sieur Jean Reignier, joignant au nord Gasnier, au couchant Guérin; d'une contenance d'environ 78 centiares.
Mise à prix..... 10 fr.

5^e LOT.
Une maison, sise rue de Fenet-Notre-Dame, nos 23 et 25, cave derrière, couverte en ardoises, composée de deux chambres basses servant de boutique, deux chambres hautes, grenier au-dessus, habitée par le sieur Latreille, marchand épicer; un petit jardin, situé devant, joignant au levant Boussiron, au couchant M. Guillemet, au nord Delanoue; le jardin est planté d'arbres fruitiers; le tout est d'une contenance d'environ 1 are.
Mise à prix..... 1,000 fr.

6^e LOT.
Une autre maison, située même rue, n^o 43, avec jardin devant, d'une contenance d'environ 1 are 20 centiares, ladite maison composée d'un portail, corridor, corps de logis, d'une chambre basse, deux chambres hautes, premier et second étage, joignant au midi le rocher, au couchant Vassou, au nord M^{me} Morin, ladite maison habitée par M^{lle} Péan et autres.
Mise à prix..... 800 fr.

7^e LOT.
Une autre maison, située même rue de Fenet, n^o 3, avec cave derrière, composée d'une chambre basse, d'une chambre haute, grenier au-dessus, corridor et autres servitudes; au-devant un petit jardin, d'une contenance d'environ 40 centiares; joignant le tout du levant M^{me} Verrier, au couchant la maison ci-après, au nord M^{me} veuve Robin; ladite maison habitée par les sieurs Noury et Artif.
Mise à prix..... 250 fr.

8^e LOT.
Une autre maison, rue de Fenet, n^o 5, composée d'une chambre basse et

haute, grenier dessus, cave derrière, petite portion de terre pouvant servir de jardin; ladite maison habitée par la dame Charlotte, Roullier, Fouet, Chartier; joignant au nord la veuve Robin, au couchant M. Dupuis; elle contient environ 40 centiares.
Mise à prix..... 250 fr.

9^e LOT.
Un morceau de vigne, situé au clos Morin, contenant environ 2 ares 30 centiares, joignant au nord Rebeilleau, au levant Girard.
Mise à prix..... 80 fr.

10^e LOT.
Un autre morceau de vigne, situé au même lieu, contenant environ 2 ares 70 centiares, joignant au levant Rebeilleau, au couchant Allaire et Chasle.
Mise à prix..... 80 fr.

11^e LOT.
Un morceau de vigne, situé à l'Angléchère, contenant environ 8 ares 12 centiares, joignant au nord M. Courtois, au midi Moignon, au levant Mariette.
Mise à prix..... 200 fr.

12^e LOT.
Un morceau de vigne, situé au Perreau, contenant environ 5 ares 27 centiares, joignant au couchant Allaire, au midi Mignon, au levant Mollay.
Mise à prix..... 80 fr.

13^e LOT.
Un morceau de terre, situé aux Pentes, planté en vigne, contenant 4 ares 40 centiares, joignant au midi M. Guérin, au nord Rebeilleau.
Mise à prix..... 60 fr.

Tous ces biens sont situés commune de Saumur.
S'adresser, pour les renseignements: 1^o A M^e DION, notaire à Saumur, chargé de la vente et dépositaire du cahier des charges; 2^o Aux avoués des parties.
Rédigé à Saumur, le 15 octobre 1857.

Signé : LABICHE.
Enregistré à Saumur, le 15 octobre 1857; f^o 16 r., c. 4; reçu 1 fr. 20.
(569) Signé : LYNACIER.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, du quatorze octobre mil huit cent cinquante-sept, enregistré.

La dame Jeanne Vincent, épouse du sieur Pierre Besnard, voiturier et marchand de fourrages, demeurant à Saint-Clément-des-Levés, a formé contre son mari une demande en sé-

paration de biens, par-devant le Tribunal civil séant à Saumur, et a constitué sur cette demande M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 16 octobre 1857,
(571) CHEDEAU.

D'un exploit du ministère de Guérin, huissier à Saumur, en date du seize octobre 1857.

Il appert: Que dame Anne Tallandier, épouse du sieur Eugène Esbault, maréchal, à Saumur, avec lequel elle demeure, a formé une demande en séparation de biens contre son mari, et a constitué M^e Remy Bodin, avoué à Saumur, à l'effet d'ocuper pour elle sur cette demande et ses suites.

Pour extrait: R. BODIN.
(572)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE
A l'amiable,
TROIS COUPES

De BOIS-TALLIS, essence de chêne :

1^o La coupe du Glandi (de 16 ans), située commune de Verrie, contenant..... 3 h. 66 a. 15 c.

2^o La coupe du Cou-dreau (de 12 ans), située même commune, contenant..... 4 89 24

3^o Et la coupe du Saut-au-Porcher (de 13 ans), située à Milly, commune de Gennes, contenant..... 25 43 »

Total de la contenance 33 h. 98 a. 39 c.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M^e TOUCHALEAUME, notaire, soit à M. DELANDE, à Bagneux, propriétaire de ces coupes. (573)

A VENDRE
UN PRÉ,

Situé dans la Clarisière, commune de Saumur, contenant 1 hectare 25 ares 60 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERNE, notaire à Saumur. (574)

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE*Par adjudication,*

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,
Le dimanche 8 novembre 1857, à l'heure de midi,

JARDIN, d'une contenance de 44 ares, et MAISON de jardinier, occupés par le sieur Boucheron, situés au canton du Bois-Barbot, commune de Saint-Lambert-des-Levées, et joignant au nord et au levant Delanoue, au couchant Legeard, au midi la route.

Cette petite propriété dépend de la succession de M. Berthelot. (576)

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE*PAR ADJUDICATION,*

Le dimanche 8 novembre 1857,
En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur,

UNE MAISON,

Nouvellement restaurée, située à Gaure, commune de Varennes-sous-Montsoreau, avec façade sur la route impériale de Tours à Nantes, divisée en trois corps de bâtiments, élevés d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un second étage, grenier au-dessus.

Cours et jardins attenant à la maison.

Le tout, contenant en superficie 11 ares, joint au nord un courant d'eau, au levant M. Vincent, au midi la levée de la Loire, M. Milsonneau-Gallé et une cour commune, et au couchant M. Milsonneau et les héritiers Nicolas Guitton.

Cette maison était autrefois habitée par M. Fraimbault-Rousseau.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite. Mise à prix 4,000 fr. Une seule enchère prononcera l'adjudication.

S'adresser audit M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (577)

D'un acte reçu par M^e DION, notaire à Saumur, soussigné, qui en a la minute, et son collègue, le dix octobre mil huit cent cinquante-sept, portant cette mention: Enregistré à Saumur, le treize octobre mil huit cent cinquante-sept, f^o 51, v^o, c^o 3; reçu cinq francs et décimes un franc; (signé) Touchard; — il résulte, que la société en nom collectif, qui avait été formée entre M. Ernest Molinary, brasseur et propriétaire, demeurant à Saumur, et M. Michel Gitz, brasseur, demeurant audit Saumur, sous la raison sociale: *Molinary et Gitz*, pour l'exploitation d'un fonds de commerce de marchand brasseur, à Saumur, se trouve dissoute à compter du neuf novembre mil huit cent cinquante-sept.

*Pour extrait:**(Signé) DION.*

(578)

Étude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE*A l'amiable,*

1^o UNE JOLIE MAISON NEUVE,
Située à Saumur, rue Courcouronne, n^o 14,

2^o UN JARDIN,

Situés à Saumur, impasse de l'Ancienne-Poissonnerie, quartier St-Nicolas, joignant les maisons de MM. Leguin, plâtrier, et Tailbouis.

S'adresser à M. PHILIPPE STELWAGEN, propriétaire à Saumur, ou à M^e DUTERME, notaire en ladite ville.

On donnera toutes facilités pour les paiements. (552)

A VENDRE**UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,**

Située à Munet, appartenant à M. Sallé.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (568)

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE*Après décès.*

Le dimanche 18 octobre 1857, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, dans les magasins de feu M. Charton, marchand revendeur à Saumur, rue St-Nicolas, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier et les marchandises dépendant de sa succession.

Il sera vendu:

Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux, quantité de draps, serviettes, essuie-mains, nappes, effets, fauteuils Voltaire et Louis XV, secrétaires, commodes, glaces, pendules, canapés, causeuses, piano, guéridons, flambeaux, chaises, tables, armoires, table de salle à manger de 30 couverts, selles anglaises, brides, bridons, sabres, épauettes, quantité de jolis dessins et gravures encadrés, statuettes, garnitures de cheminées, établis et outils de menuisier, deux charrettes à bras, madriers, planches, chevrons, un grand hangard couvert en planches et la maçonnerie, bascule, plusieurs fléaux et balances, mesures, quantité de poids en fonte, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %.

A VENDRE**LE CLOS TEUILLY,**

Contenant deux hectares trois ares, appartenant à M. DESVARANNES,

Situé à Beaulieu, commune de Saumur, et dépendant de la propriété de Beaulieu.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (546)

A CÉDER*DE SUITE,*

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES, Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

Étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE*PAR ADJUDICATION,*

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,
Le dimanche 25 octobre 1857, à l'heure de midi,

UNE PETITE PROPRIÉTÉ,

Appartenant à M. Benoit,

Située au canton des Petites-Enverries, commune de St-Lambert-des-Levées,

Et composée d'une petite maison neuve, consistant en deux chambres, grenier au-dessus, un jardin, un verger et un morceau de terre labourable; le tout contenant un hectare 20 ares 49 centiares, et joignant au nord M. Delavau, au midi M^{me} veuve Lange, au levant le chemin des Enverries, au couchant Loyau. (559)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE**LA FERME****DU PETIT-TERTRE,**

Commune de Saint-Lambert-des-Levées, près Saumur, contenant 13 hectares 45 ares 32 centiares. (532)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

NOUVEAUTÉS

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, à Saumur.

ARTICLES POUR MARIAGE.

Tous les assortiments de cette maison sont doubles de ce qu'ils étaient les années précédentes.

Choix immense de HAUTE NOUVEAUTÉ pour ROBES, de CHALES tapis, rayés, stellas, algériens, mouzaïa.

ROBES à quilles, VELOURS de laine, DRAP ottoman, etc., etc.

CHALES STELLAS, fond cachemire, bordures brochées, depuis 18 fr. — 100 modèles nouveaux de CONFECTIONS pour dames; TALMAS ÉDREDON, depuis 6 fr.

DRAPERIES

DE TOUTES LES FABRIQUES.

Étoffes spéciales pour Paletots, Raglans, Cabans, Pantalons, Capots, et vêtements de dames et enfants.

Grand assortiment

DE TOILES FIL

Vendues bien au-dessous du cours.

On envoie des échantillons de tous les articles.

50 pièces toiles pour torchons, garanties tout fil, 50 cent.
Toiles 2/3 pour chemises, garanties tout fil, 85 c., 95 c. et 1 fr.

Toiles 4/4 pour draps, garanties tout fil, 1 fr. 20 c.

CONFECTION ET RÉPARATION

DE FOURRURES,

MANCHONS, PALATINES, BERTHES ET MANCHETTES

De toutes les fourrures connues.

Manchons pour dames depuis 6 fr.

Manchons pour enfants depuis 4 fr. 95 c.

PARURES EUGÉNIE depuis 12 fr. 75 c.

(561)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

ces par l'arrivée des troupes fraîches à Bombay et à Calcutta. Quand ces renforts seront parvenus sur le théâtre de la guerre, dans les provinces insurgées, nos armées pourront reprendre l'offensive et conduire les affaires à la crise finale.

» Le général Havelock, qui avait repassé le Gange, après les tentatives faites sans succès de ravitailler Lucknow, s'arrêta quelques jours à Cawnpore pour faire reposer ses troupes que la maladie avait considérablement affaiblies. Le 16 août, l'armée marcha vers Bithoor, où était posté un nombreux corps ennemi d'environ 4,000 hommes. Il occupait une forte position défensive dans un village à l'ouest de Bithoor qu'il défendit avec acharnement. Les troupes d'Havelock se composaient de 1,300 hommes avec quatorze canons à peu près. La droite était tournée vers le Gange, et la gauche se trouvait sur un profond nullah traversé par un pont.

» Après un combat opiniâtre dans lequel l'ennemi perdit 250 hommes, il fut chassé de sa position et s'enfuit en désordre, laissant derrière lui ses canons. Dans cette affaire, les Anglais perdirent environ 14 tués, 30 blessés et quelques bagages.

» Après l'action, les troupes d'Havelock se retirèrent vers Cawnpore, où elles arrivèrent le 20 août, après une pénible marche, pendant laquelle elles eurent à souffrir de cruelles privations, que nos braves soldats supportèrent patiemment. Le choléra s'était déclaré parmi eux, emportant dix à douze hommes par jour, mais les ravages avaient commencé depuis à diminuer.

» Le service médical était très-défectueux par la grossière (*gross*) négligence du gouvernement du Bengale. Aussi n'est-il pas étonnant que la maladie ait fait d'abord de tels progrès. Il paraît que l'on a montré la plus complète insouciance pour les soins que réclamait la santé du soldat; même les garnisons de villes telles qu'Allahabad et Bénarès ne sont pas traitées comme elles devraient l'être. Si l'on ne porte remède en temps utile à un tel état de choses, les troupes parties d'Angleterre peuvent être décimées par les maladies, en arrivant dans l'Inde, et nous aurons ainsi la répétition des horreurs de la Crimée.

» Un autre fait de mauvaise administration est le retard qu'on a mis à envoyer des renforts à Cawnpore, en retenant plusieurs jours à Dinapore les régiments partis de Calcutta, alors que l'on savait bien que la garnison de Lucknow était dans le plus grand danger. Divers corps ont été fractionnés et disséminés dans le pays pour garder des positions sans importance, au lieu d'agir en masse contre le corps principal des insurgés. Le mal vient de ce que l'on a laissé les fonctionnaires civils se mêler de la disposition des troupes, système qui amena toutes les fautes de la campagne contre les Afghans et les désastres qui eurent lieu plus tard à Caboul. Tandis que le général Havelock a seulement 1,500 hommes pour lutter contre les grandes masses du royaume d'Oude, 8,000 soldats anglais sont dispersés dans le bas Bengale, où ils ne peuvent prêter aucun secours à notre cause. Toutefois, depuis l'arrivée de sir Colin Campbell, une plus forte dose d'énergie semble avoir été infusée au pouvoir exécutif, et les troupes sont poussées vers Cawnpore avec toute la célérité possible.

» Le général Outram est arrivé le 1^{er} septembre à Allahabad, avec le 5^e fusiliers de Sa Majesté, le 90^e et une compagnie d'artillerie. Avec cette force, il espérait arriver à Cawnpore, le 9 du courant. Les détachements des 64^e, 78^e et 84^e de Sa Majesté, ainsi que le 1^{er} des fusiliers de Madras, devaient suivre à l'arrivée du capitaine Peel et de sa brigade navale à Allahabad. Sir James Outram avait fait part de ses combinaisons au général Havelock, qui, dans sa réponse avait exprimé sa parfaite conviction qu'il serait avec des renforts, en mesure d'effectuer le ravitaillement de Luckow. Le général Outram, avec une générosité caractéristique, avait annoncé au général Havelock qu'à lui seul appartiendrait la gloire de secourir Lucknow, but pour lequel il avait fait de si nobles efforts, et que son intention était d'accompagner les troupes en sa qualité civile, ne mettant ses services militaires à la disposition du général Havelock qu'autant que cela serait nécessaire.

» Le général Havelock devait prendre les mesures pour que les troupes sortissent de Cawnpore, à l'arrivée des renforts. Les rebelles se sont rassemblés en grand nombre sur le côté Oude de la rivière, en face du camp anglais, et ont élevé une batterie.

» La garnison de Lucknow, bien que réduite à de dures extrémités, résiste courageusement, et sans nul doute résistera ainsi jusqu'à ce qu'elle soit secourue par le général Havelock. On a pendant quelque temps regardé comme désespérée la garnison assiégée, parce qu'on n'avait reçu d'elle aucune nouvelle. Depuis, il est parvenu des lettres annonçant que la garnison de Lucknow avait communiqué avec le général Havelock et l'avait engagé à ne pas s'exposer en essayant de la secourir, attendu qu'elle était suffisamment approvisionnée pour six mois; que les attaques de l'ennemi devenaient plus rares et plus faibles faute de munitions, à ce qu'on supposait et qu'on croyait que la discorde régnait dans ses rangs.

» La plus récente nouvelle reçue de Lucknow porte que 1,000 rebelles s'étaient rassemblés, et qu'avec l'élite de l'armée insurgée, ils avaient livré un assaut à l'héroïque garnison. Ils avaient été repoussés avec un grand carnage. 200 Ghazzees ont été tués, un grand nombre de blessés étaient morts depuis. Il manque une bonne nourriture aux dames et aux enfants, mais la garnison a du bœuf et des grains en abondance. Elle a reçu l'ordre de tenir ferme jusqu'à la dernière extrémité, et comme elle a sous les yeux le sort de Cawnpore, il n'y a pas d'apparence qu'elle ait l'idée de se rendre avec l'assistance qu'elle va recevoir si prochainement.

» Une lettre de Cawnpore, datée du 31 août, dit qu'à présent la garnison de Lucknow est parfaitement bien et animée d'un excellent esprit.

On lit également dans le *Bombay-Times* les renseignements suivants sur ce qui se passe à Neemuch :

« La situation des affaires commence à prendre une tournure plus sérieuse à Neemuch, et c'est à peine si l'on peut compter sur les soldats du 2^e régiment de cavalerie légère; car, indépendamment des bruits particuliers répandus tout bas qui leur attribuent la plus noire trahison, les nombreuses défections qui ont eu lieu, réunies à l'insurrection pa-

tente d'un escadron de ce corps, justifient la conjecture qu'ils n'attendent que la première occasion favorable pour désertir en masse et aller se réunir aux rebelles. Cette occasion ne peut pas être très-éloignée, car un grand nombre d'hommes commandés, dit-on, par un personnage qu'on assure être un fils du roi de Delhi, qui les a rejoints depuis peu et les a réunis, se sont installés dans le voisinage de Neemuch. »

PORTUGAL. — La fièvre fait encore malheureusement des ravages dans les quartiers des affaires de la ville, à Lisbonne. Le commerce est presque entièrement paralysé. Les recettes de la douane qui sont ordinairement de 2,000 liv. stg. ou plus ne sont actuellement que de 200 livres par jour. Tout Lisbonne se sauve à la campagne et dans les faubourgs. Les principaux magasins sont fermés. L'opéra et les théâtres sont déserts. Beaucoup d'Anglais ont succombé à la fièvre qui paraît être d'une violence extrême et qui résiste à tous les efforts des médecins. Tous les après-midi, on fait des prières publiques dans les églises. La plupart des cas sont accompagnés de vomissements noirs. Les autorités sanitaires ne négligent rien pour purifier l'air. La douane va être nettoyée entièrement. Il y a des parties qui par ordre du marquis de Ponibal étaient demeurées fermées depuis 1832. Il y a un assainissement général à faire. L'autorité maintient les règlements de la quarantaine dans toute leur rigueur. Le gouvernement a autorisé le Crédit mobilier Portugais à faire les études d'une route de Pinhal de Leiria au port de San-Martinho. D'après la crise ministérielle espagnole, notre gouvernement s'attend à avoir à donner protection à de nombreux réfugiés d'Espagne, suivant l'usage en pareil cas. Le roi et la cour sont au Palais. — Havas.

— On compte par jour, dans la ville de Lisbonne, 150 cas de maladie et 35 décès. Quoique dans la plupart des cas, il y avait des vomissements noirs, les médecins de Lisbonne pensent que la maladie régnante n'est pas la fièvre jaune bien que la peau du malade soit jaunée; on croit toujours que c'est le typhus. — Havas.

MADAGASCAR. — Les dernières nouvelles de Maurice annoncent qu'un grand nombre d'Européens, y compris M^{me} Pleiffer, ont reçu l'ordre de quitter Madagascar, par suite de la découverte d'un complot, par un M. Lambert, pour détrôner la Reine. — Havas.

FAITS DIVERS.

— Voici deux anecdotes assez piquantes que nous empruntons à la *Gazette de Paris* :

« S. M. Louis XVIII adorait les poires. Son jardinier de Meudon, un de ses plus fidèles serviteurs, lui en envoi deux superbes par son fils Jacquemin.

» Devant l'enfant, le roi mord à belles dents une des poires et lui donne l'autre. Aussitôt le petit de tirer son couteau et de se mettre en devoir de la peler.

— Eh! non, dit Sa Majesté, malheureux, cela ne se pèle pas.

— J'savons ben m'sien le roi, mais c'est que g'nen a une qu'est tombée en route dans quéq'chose, et j'lons tant essuyé que je n'savons pas laquelle.

deux condamnés, de la duchesse Béatrix surtout, et pas une voix ne mettait en doute son innocence. C'était un concert unanime de louanges qui semblait monter vers le ciel, comme pour demander à Dieu grâce et miséricorde pour la victime. La douleur et l'indignation étaient peints sur tous les visages; et si le duc n'eût pris dès la veille la précaution de s'entourer de toutes les troupes dont il pouvait disposer, il n'eût pas été en sûreté dans son palais.

Tout-à-coup, il y eut comme un frémissement dans cette forêt vivante de têtes et de bras agités; six heures sonnaient à l'horloge de la cathédrale.

Tous les regards se tournèrent à la fois vers le palais; il y eut un moment d'attente, pendant lequel les respirations semblèrent suspendues.

Enfin un murmure se fit entendre.

— Les voilà! les voilà! disaient à voix basse les mille bouches du peuple. Voyez-vous la pauvre duchesse!... Ses poignets sont encore tout meurtris par les chevaux... Comme elle a dû souffrir!... Derrière elle, c'est Orombelli... Le malheureux! la torture, dit-on, lui a fait préférer un mensonge.... Que Dieu ait pitié de son âme! Jésus, qu'il est donc pâle! Près de lui la duchesse paraît si calme, qu'on jurerait qu'elle sort de son palais comme jadis pour aller entendre la messe ou répandre des aumônes. Dieu donne la force aux innocents.

Peu à peu les murmures s'affaiblirent, puis un silence

solennel régna sur cette place, où dix mille hommes frissonnaient de terreur ou d'indignation. C'est que les deux condamnés avaient gravi les degrés de l'échafaud; c'est qu'ils étaient là, seuls au-dessus de la foule, seuls devant le bourreau dont la hache étincelait au soleil d'un éclat sinistre.

— La duchesse fait signe au peuple, dit une voix à côté de Francesco; elle va parler.

Le pâtre à ces mots, se tourna brusquement vers l'échafaud, et son regard rencontra la tête de la duchesse, dont les traits pâles, pleins de noblesse et de fermeté, semblaient illuminés d'un rayon céleste.

— Mon Dieu! s'écria-t-il, mon Dieu! ayez pitié de moi! — Qu'avez-vous? demanda une femme du peuple placée près de lui. — Rien... rien!... répondit Francesco; mais cette femme est si belle, que j'ai senti mon cœur se fondre de désespoir... Et puis, je ne sais pourquoi il m'a semblé que ses traits ne m'étaient pas tout-à-fait inconnus! — Milanais! dit la duchesse au peuple qui l'écoutait dans un religieux silence, je meurs innocente du crime dont on m'accuse.

Elle promena ses regards autour d'elle, puis après une pose assez longue :

— Il y a là-haut, dit-elle en montrant le ciel avec un geste sublime, il y a un juge redoutable devant lequel nous paraîtrons tous, et que je vais voir face à face avant que ma tête ait été enlevée de cet échafaud. Eh

bien, au moment d'entendre son arrêt suprême, je le répète, je meurs innocente.

Elle se tut : les femmes sanglotaient, les hommes murmuraient des menaces contre Visconti.

Orombelli regardait la duchesse, et ses traits décolorés exprimaient à la fois la honte et l'admiration. Béatrix se tourna vers lui, et le regardant en face :

— Michele Orombelli, lui dit-elle, vous voici arrivé à une heure qui peut être celle de votre honte irrémédiable ou de votre gloire éternelle. Regardez le ciel. Dieu est là qui vous voit et vous juge. Des considérations humaines vous détermineront-elles encore à déguiser la vérité? Au milieu des souffrances que des hommes sans foi vous faisaient endurer, vous avez confessé un crime que vous n'avez pas commis; vous n'avez pas craint de compromettre votre âme pour sauver votre corps, et vos paroles ont été d'autant plus coupables, qu'elles souillaient même temps que le vôtre l'honneur d'une femme que vous avez toujours respectée. J'ai souffert comme vous, plus que vous, Michele Orombelli, et pourtant vous savez si un mot de faiblesse est sorti de ma bouche. On peut me tuer... On ne me forcera point à me calomnier moi-même! Michele Orombelli ne direz-vous point un mot pour racheter devant Dieu qui nous écoute la fausseté de l'aveu qui m'a perdue?

Michele Orombelli leva les yeux au ciel. On eût dit qu'il s'éveillait d'un songe.

— Au secours ! cria Louis XVIII, — qui racontait toujours cette anecdote avec un sou-rire. »

— « En 1814, tout le monde fut appelé à Paris à faire partie de la garde nationale. Désaugiers, le célèbre chansonnier, dut aussi, malgré les habitudes pacifiques que trahissait son apparence de bon bourgeois réjoui, endosser l'uniforme de soldat citoyen. »

« Quand nous disons l'uniforme, c'est une manière de parler. Chacun s'habillait comme il l'entendait et s'armait comme il pouvait. Bien souvent le costume des chasseurs de la garde nationale ressemblait à celui des inoffensifs chasseurs de la plaine Saint-Denis. »

« Une nuit, le joyeux poète était de faction sur le boulevard extérieur. Assez triste dans cette position, il ruminait quelque chanson pour le Caveau ou quelque couplet bien aiguisé pour le Vaudeville. »

« Tout-à-coup, il entend un bruit suspect et voit s'approcher dans l'ombre un être qui semble marcher à quatre pattes. — Tremblant de frayeur, Désaugiers se croit à son dernier moment. »

— Passez au large ! s'écrie-t-il en rassemblant toutes ses forces, ou je vous tire dessus !

— Pardon, monsieur, lui répond une voix assez éloignée, c'est mon chien ; n'ayez pas peur, il n'a pas de fusil. »

— Ah ! ah ! fait le vaudevilliste, qui recouvre subitement ses esprits et son esprit ; ah ! votre chien n'a pas de fusil. Eh bien moi, c'est le contraire : mon fusil n'a pas de chien ! »

NOURRITURE DES POUSSINS. — J'ai entendu toutes sortes de théories sur les premiers moyens de nutrition des poussins ; mais j'ai bien reconnu que les meilleurs consistent en une pâtée ainsi composée :

On prend gros comme le poing de mie de pain rassis que l'on émiette très-fin entre les mains ; on ajoute un œuf dur qu'on hache très-menu, le jaune et le blanc compris ; on prend quelques feuilles de salade ou de jeune oseille, de navet, de chou, ou de betterave, etc., que l'on hache fin et dont on met à peu près gros comme l'œuf. On mélange ensemble ces substances en les brochant sans les presser ni manier, de façon que les parties restent désunies et ne forment pas une pâte. L'addition de la verdure conserve pendant le jour une certaine fraîcheur qui sert de liaison et empêche les mies de pain de durcir. C'est de cette pâtée que l'on commence à nourrir les poussins ; ils en sont extrêmement friands. On y ajoute, dès le premier jour, du millet blanc de bonne qualité. Le compartiment réservé aux poulets doit toujours être pourvu de cette nourriture, aux places indiquées à l'article des soins à donner aux élèves. Au bout de trois jours on ajoute du blé que les poulets, quoique petits, commencent à manger. (*Journal d'agriculture pratique.*) CH. JACQUES.

— Le préfet maritime de Brest a transmis au ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies un billet écrit au crayon, en langue anglaise, et qui était renfermé dans une bouteille en verre, trouvée le 14 septembre 1857, sur la grève de Mélon, syndicat de Porspoder (département du Finistère).

En raison de l'intérêt qui s'attache à ce billet, lequel paraît avoir été écrit par un passager du vapeur américain *Pacific*, présumé perdu corps et biens,

— Le monde m'abandonne, reprit la duchesse ; le seul témoin de mon innocence dépose contre moi. C'est donc toi que j'invoque, ô mon Dieu ! car toi seul, après avoir voulu que je fusse soumise à une si cruelle épreuve, peux m'offrir le seul refuge où je trouverai désormais le repos.

Orombelli, pendant ce temps, rassemblait tout son courage et joignait les deux mains :

— Oui, s'écria-t-il enfin, oui, vous êtes innocente, je le jure à la face de Dieu et des hommes !... oui !... des juges infâmes vous ont condamnée, sachant bien que vous étiez aussi pure que la vierge Marie, et que j'étais un lâche, indigne du nom d'homme, puisque la torture avait pu me résoudre à souiller votre honneur. — C'est bien, dit la duchesse, maintenant que l'unique jugement des hommes a prononcé sur nous, il nous reste à connaître la sentence de Dieu ; partons !

Elle s'agenouilla, et posa sa tête sur le billot.

Francesco ferma les yeux pour échapper à l'exécration horrible de ce spectacle. Il écouta pâle et éperdu ; après deux secondes qui lui parurent une heure, il entendit un coup sourd auquel la foule répondit par un cri de douleur, puis, après un silence de quelques minutes, un second coup suivi d'un murmure d'imprécations contre Visconti...

Francesco demeura immobile à la même place et comme pétrifié par la violence de son émotion. Les traits

en 1856, on croit devoir le reproduire *in extenso*, en le faisant suivre de sa traduction :

« Steam ship *Pacific*, Eldridge, commander, Smith, passenger. Steam ship *Pacific* run between two ice-berges. All hands lost. On the first of april 1856. Just going down 2 P. M. »

« Vapeur *Pacific*, capitaine Eldridge, Smith, passager. Le vapeur *Pacific* a donné entre deux montagnes de glace. Tout le monde est perdu. Le 1^{er} avril 1856, au moment où nous sombrons. Deux heures après midi. »

Le mot avril (*april*) est surchargé. L'auteur du billet a d'abord commencé par la lettre M, l'indication du mois.

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 17 octobre 1857, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — Sir Colin Campbell, général en chef des forces britanniques dans l'Inde, par Delannay. — Naufrage du *Central-America*, par Folgence Girard. — Science, beaux-arts travaux publics, par Ch. d'Argé. — Hippodrome de Longchamp : Courses d'automne, par Auguste Supersac. — Le *Great-Eastern*, par Delannay. — Fête du Kalig, au Caire, par D. — Carnet d'un voyageur : les Hôtels, par Michel de Yermoloff. — Exposition d'horticulture, à Lyon, par G. Randon. — Musée-bibliothèque du Havre, par Ernest Bréton. — Mœurs chinoises : Marché de Kanton ; Jonque impériale, par Léo de Bernard. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Possessions en Hongrie : le domaine de Gœdellœ, appartenant à M. le baron Sina, par Armand Baschet. — Bibliographie, par Delannay. — Feuilleton : *la Voix du sang*, par Louis Ulbach.

GRAVURES. Enrôlements pour le service militaire, à Londres. — Sir Colin Campbell, général en chef de l'armée des Indes. — Naufrage du *Central-America*. — Exposition de l'Ecole des beaux-arts, à Paris. — Fête du Nil, au Caire. — Souvenirs du camp de Châlons. — Exposition d'horticulture, à Lyon. — Le Musée-bibliothèque de la ville du Havre. — Place du Marché, à Kanton. — La jonque de l'empereur de Chine. — Attelage hongrois de M. le baron de Sina. — Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés également de recevoir les abonnements.

Pour les faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIERES NOUVELLES.

Berlin, 18 octobre, 11 heures 1/2 du matin. — Le Roi a bien dormi cette nuit. Néanmoins, et malgré le retour de l'appétit, ses forces n'augmentent que très-lentement.

Londres, 19 octobre. — Les nouvelles de New-York, du 8 octobre, disent que la crise financière est devenue plus étendue.

Il y a de nouvelles faillites de banques et de marchands. L'argent est demandé, mais il est bien rare. La Bourse est à la baisse.

Berlin, 18 octobre. — Une conférence du Zoll-

de la duchesse l'avaient vivement ému. Sans qu'il s'en rendit compte, ils avaient réveillé subitement dans son cœur le souvenir de Michaëla un moment effacé par les événements du jour, puis il avait senti tout-à-coup se développer et grandir en lui avec une force égale deux sentiments opposés et que cependant son cœur ne pouvait détacher l'un de l'autre ; une ardente sympathie, une vénération profonde pour la duchesse Béatrix, une haine mortelle, un désir de vengeance contre le duc de Milan.

Quand il sortit de l'espèce de torpeur où il était tombé, Francesco s'aperçut que cette place, trop petite tout à l'heure pour contenir le peuple qui l'envahissait, était maintenant presque déserte : il fut tout surpris de se retrouver près de l'échafaud, où l'avaient sans doute porté les ondulations de la foule. Deux hommes démolissaient à coups de marteaux la sinistre machine au-dessous de laquelle le pavé était rouge de sang. Le jeune homme détourna la tête avec dégoût, et il allait s'éloigner quand il sentit une large main s'appuyer sur son épaule.

— Eh ! je ne me trompe pas, c'est mon jeune père, s'écria en même temps une voix bien connue. — Le capitaine Bramante, dit Francesco. — Je vous croyais déjolin de Milan. — Impossible de traverser la place ; il m'a fallu être témoin, bien malgré moi... — Bah ! interrompit Bramante, chassons les idées tristes, ce qui est fait est fait, et les jérémiades ne ressuscitent pas les

verein est convoquée pour la mi-novembre, afin de délibérer sur la question du papier-monnaie. L'Austrie ne sera pas représentée.

Le cabinet danois paraît disposé faire des concessions dans la question des duchés. Il prépare un projet de loi relatif à une représentation convenable du Holstein dans la Diète générale. — Havas.

On a déjà parlé des arrestations opérées en Serbie à la suite d'un complot contre la vie du prince. On sait que, parmi les personnes arrêtées, se trouvent plusieurs sénateurs. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Lloyd de Pesth*, sous la date de Belgrade, 11 octobre :

« Les personnes arrêtées sous prévention de complot contre la vie du prince sont dans les prisons de l'hôpital militaire où elles sont enchaînées et surveillées par une garde nombreuse. Des pièces écrites qu'on a trouvées ne laissent pas de doute sur le projet formé par les conjurés d'assassiner le prince. Mais on ignore quels étaient le lieu et l'occasion choisis pour cet attentat. On pense que deux incendies qui ont eu lieu, l'un la veille, l'autre le jour même des arrestations, à proximité du palais, mais qu'on est parvenu à éteindre, se rattachaient à l'exécution du complot. »

Avis aux propriétaires de chevaux.

Le *Liniment Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible ; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt : à Angers, chez MENIERE, ph. ; à Cholet, BONTEMS, ph. (104)

Marché de Saumur du 17 Octobre.

Froment (hec. de 77 k.)	16 54	Graine de luzerne.	50 —
2 ^e qualité, de 74 k.	13 70	— de colza . . .	50 —
Seigle	10 —	— de lin	27 50
Orge	8 40	Amandes en coques	—
Avoine (entrée)	10 —	(l'hectolitre)	—
Fèves	11 20	— cassées (50 k.)	70 —
Pois blancs	56 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	52 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1856.	150 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	2 ^e — — — — —	120 —
Huile de noix ordin.	60 —	3 ^e — — — — —	100 —
— de chenevis	53 —	— de Chinon	100 —
— de lin	58 —	— de Bourgueil	150 —
Paille hors barrière	25 13	Vin blanc des Cot.,	—
Foin id.	57 72	1 ^{er} qualité 1856	—
Luzerne	58 50	2 ^e — — — — —	90 —
Graine de trèfle	70 —	3 ^e — — — — —	60 —

(a) Prix de l'administration militaire.

(b) Prix du commerce.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 9 au 14 octobre.

Ce n'est pas impunément que la Bourse a pu sortir de sa longue léthargie pour entrer dans une période d'activité normale et régulière ; en se retrouvant en possession d'une vie active bien préférable au calme et à l'engourdissement, elle est exposée de nouveau à toutes les conséquences et à toutes les vicissitudes de la lutte ; de tout temps la spéculation à la baisse, surprise et menacée dans ses positions, a déployé une grande énergie pour se défendre ; cette fois-ci, elle avait été complètement

morts. Or ça, mon service est fini, je viens de congédier mes hommes. Puisque je vous rencontre quand je croyais ne jamais vous revoir, je veux que nous passions un moment ensemble. Venez avec moi au *Blond Phœbus*. — Qu'est-ce que cela... le *Blond Phœbus*? — Le *Blond Phœbus* est une auberge où l'on boit d'excellent vin à deux pas d'ici. — Je n'aime pas le vin. — C'est vrai, dans vos montagnes on ne boit que de l'eau ou du lait... mais bah ! quand vous aurez trempé la lèvre dans un verre de vin du Frioul que j'estime tout particulièrement, vous changerez de langage. — Il me tarde bien de me retrouver en Piémont, capitaine, mais je vous dois trop pour refuser de passer une heure avec vous. — Vous vous mettez en route à la nuit, le temps est magnifique, et par cette chaleur rien n'est agréable comme de voyager à la clarté de la lune... Tenez ! voilà l'enseigne du *Blond Phœbus* ! ah ! par exemple, je vous recommande l'hôtelière.

Ils entrèrent dans une maison tout enluminée de peintures éclatantes, dont la porte était surmontée d'une enseigne représentant le dieu du jour debout sur son char. Afin d'éviter toute équivoque concernant la chevelure de l'Apollon, l'artiste l'avait peinte d'un rouge ardent, ce qui, soit dit en passant, le faisait ressembler à une comète plutôt qu'à un dieu.

(La suite au prochain numéro.)

vainque, mais cette victoire a épuisé momentanément les forcés des acheteurs.

La hausse n'avait pas cependant atteint le terme de sa carrière; elle marchait vers de plus hauts cours, et les tendances de la place paraissaient favoriser sa durée, lorsqu'elle a été brusquement arrêtée dans son élan par une avalanche de mauvaises nouvelles arrivées coup sur coup de tous les marchés étrangers.

Notre Bourse avait fait d'abord assez bonne contenance; elle a appris sans trop s'émouvoir l'augmentation de l'escompte à Berlin et sur les principales places de l'Allemagne; mais lorsque ces mesures ont trouvé de l'écho à Londres; lorsque la banque d'Angleterre eut porté son escompte successivement à 6 1/2 puis à 7 0/0; lorsque la Banque de France, à son tour, pour protéger sa réserve métallique, a élevé l'intérêt de son escompte à 6 1/2 0/0; alors notre marché s'est senti atteint et touché de plus près. Les achats déjà ralentis ont fait place à une abondance d'offres, et un sauve-qui-peut général s'est déclaré sur les valeurs.

La rente 3 0/0 a décroché successivement 68 et 67 fr.

Elle a rétrogradé sans s'arrêter jusqu'à 66 fr. 50, mais l'énormité de sa chute lui a rendu une certaine élasticité et attiré des achats qui ont atténué l'étendue de la baisse. Le cours de 67 francs a été reconquis sur les vendeurs.

Il est juste de dire que les fluctuations accomplies ces jours-ci sont à peu près uniquement le résultat d'une lutte engagée entre les deux parties de la spéculation. Jusqu'à présent les ventes ont été rares, heureusement.

Le Crédit Mobilier a rétrogradé jusqu'à 750, ce qui fait presque 200 fr. de baisse sur ses plus hauts cours. Il s'est relevé depuis lors aux environs de 800 fr.

Les chemins de fer ont tous été fort maltraités, et il serait en vérité difficile de dire si une ligne a eu plus à se plaindre qu'une autre ligne de la baisse. Il semble cependant que sur l'Orléans et le Lyon elle a dépassé toute mesure.

Nous continuons à mentionner la fermeté toute exceptionnelle du chemin des Ardennes, qui est recherché de 480 à 490 fr.

En fait de valeurs industrielles, la semaine aurait été

stérile, sans le mouvement qui vient de se produire sur la Compagnie générale des Caisses d'Escompte, qui a monté à 315 fr. Cette valeur est fort recherchée depuis que l'on a annoncé sa fusion prochaine avec la société du Crédit Mobilier portugais, qui lui apportera les avantages inappréciables de la forme anonyme et d'un capital disponible de 5 millions.

La caisse centrale de l'Industrie donne lieu à des affaires suivies, de 136 25 à 137 fr. La Compagnie maritime du Maine se négocie de 45 à 50 fr. — A Duport. (Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 17 OCTOBRE.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 67 05

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 94 00.

BOURSE DU 19 OCTOBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 66 85.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 90 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER OU A VENDRE,

Ensemble ou séparément,
UNE MAISON AVEC JARDIN,
Sise à Saumur,
Dans les rues Cendrière, Bizard et
Ancienne-Messagerie.
S'adresser à M. MORIN, négociant
à Saumur. (549)

A VENDRE UNE BIBLIOTHÈQUE,

Se composant de deux cent cinquante volumes, comprenant en majeure partie de bons ouvrages de droit.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e Courtois, notaire à Brézé. (515)

M^{lle} AUGUSTINE BERGAULT, demeurant à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n° 15, reçue à l'Académie de Rennes, pour l'enseignement des jeunes demoiselles, se propose de donner des leçons tant en sa demeure qu'à domicile. Elle fera tout son possible pour mériter la bienveillance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. (522)

ETHEROLÉINE DE CHALMIN

POUR DÉTACHER.

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurres, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher.
Prix du flacon: 1 fr. et 1 fr. 50 c.

Composé par Chalmin, chimiste, fabricant à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 et 40. Dépôts chez tous les merciers et parfumeurs de France; à Saumur, chez M. BALZEAU, et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs. (34)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

A CEDER

DE SUITE,

**UN MAGASIN DE TAPISSIER
MARCHAND DE MEUBLES,**
Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, phⁿ à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt: à Saumur, pharmacie de M. DAMICOURT, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Mérière. (320)

R. DE SAINTONGE,

MALADIES

SECRÈTES

N° 68.

PARIS.

GUÉRISON

INFAILLIBLE

RADICALE.

Approuvée par la FACULTE de PARIS comme Supérieure à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVETERES

VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix: 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr.

Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

A AFFERMER

Pour le 25 décembre 1857,

La TUILERIE DE MARIGNY, située à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur le bord de la Vienne.

S'adresser, à l'Isle-Bouchard, à M^e PILLOT, notaire,

Et à Saumur, au bureau du Journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8, est transférée même rue, n° 3. (379)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-AGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 5 FR. (286)

PAPIER CHIMIQUE D'HEBERT,

admis dans les hôpitaux et hospices civils de Paris depuis 1842, est employé contre la goutte, douleurs, rhumatismes, névralgies, anévrismes, palpitations, points de côté, paralysie, coliques, lombago, plaies et blessures, brûlures, cors, œils-de-perdrix, durillons, etc. 2 fr. et 1 fr. — Dépôt central: pharmacie Hébert, galerie Véro-Dorat, 2, à Paris, dans toutes les bonnes pharmacies et à Angers chez M. MENIÈRE, ph.; à Saumur, chez M. FRETTE-DAMICOURT, pharmacien. (527)

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENT complet au 1^{er}, maison SAILLAN, rue de la Tonnelle. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.

Le plus utile pour tous, le plus curieux, le plus amusant et le moins cher de tous les journaux

Deux numéros par semaine
le jeudi et le dimanche.

BUREAUX
rue Coq-Héron, 3,
à Paris.

L'AUDIENCE,

BULLETIN DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX,

PARAISSENT DEUX FOIS PAR SEMAINE: LE JEUDI ET LE DIMANCHE,

S'adressant non-seulement aux hommes de loi, mais encore à tous ceux qui ont des intérêts à administrer, à régler, à défendre (propriétaires, locataires, fermiers, actionnaires, porteurs de valeurs industrielles, — financiers, manufacturiers, négociants, commerçants, industriels, — acheteurs, vendeurs, etc.), publiée, à partir du 1^{er} août 1857,

L'HISTOIRE COMPLÈTE ET VÉRIDIQUE DE **VIDOCQ**, ANCIEN CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ,
ÉCRITE D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET POUR LA PLUPART ÉMANÉS DE LUI,

PAR B. MAURICE,

Auteur de *Cartouche*, des *Souvenirs révolutionnaires*, de l'*Histoire des prisons de la Seine*, et l'un des chroniqueurs les plus populaires du PALAIS-DE-JUSTICE.
Les abonnements commencent le 1^{er} de chaque mois. — En s'abonnant de suite, on sera certain de recevoir le commencement de l'histoire de VIDOCQ.

Pour toute la France, la Corse et l'Algérie
Trois mois, 5 fr. — Six mois, 10 fr.
Un an, 18 fr.

Envoyer franco un bon de poste ou
s'adresser aux libraires et aux messageries